

Les épreuves de LVE dans les séries STI2D, STD2A, STL, STG et ST2S à compter de la session 2013 du baccalauréat

Références : [BOEN spécial n°7 du 6-10-2011](#) / [BOEN n°43 du 24-11-2011](#) / [BOEN n°9 du 1-03-2012](#) / [BOEN n°12 du 22-03-2012](#)

- la **LV2** est obligatoire sauf en ST2S
- les **5 activités langagières** sont évaluées dans les deux LVE
- l'oral est évalué en **deux temps** (deuxième puis troisième)
- l'évaluation s'appuie sur les **notions du programme**
- des **grilles d'évaluation** sont fournies aux professeurs examinateurs
- les fiches d'évaluation remplies par les professeurs examinateurs ont **valeur de copies d'examen**
- les examinateurs **ne communiquent pas les notes** aux candidats

NB : Dans les séries technologiques, l'enseignement de LV2, quand il existe dans l'établissement, est obligatoire. L'inscription à l'épreuve d'**examen** ne sera cependant obligatoire qu'à partir de 2014 pour la série ST2S et 2017 pour les séries STI2D, STD2A et STL.

Tableau synoptique

		Enseignement technologique en LV1	STI2D		STD2A et STL		STG						ST2S
			LV1	LV2	LV1	LV2	Communication et gestion des ressources humaines		Marketing et comptabilité et finance d'entreprise		Gestion des Systèmes d'information		
Niveau attendu			B2	B1	B2	B1	B2	B1	B2	B1	B2	B1	B2
Coefficient		Ne sont pris en compte que les points > 10, qui sont multipliés par 2	2	2	2	2	3	3	3	2	2	2	2
Notation	Ecrit		$\frac{\text{Ecrit} / 20 + \text{Oral} / 20}{2} = \text{moyenne sur 20}$ ← Note de langue										
	Oral	Sur 20 (revue de projet /10 + dossier /10)											
Calendrier	Ecrit		Epreuve terminale										
	Oral	1. En cours d'année (cadre de la revue de projet) 2. Epreuve ponctuelle au 3^e trimestre	Epreuve en deux parties (pendant le temps scolaire) : 1. CO au deuxième trimestre 2. EO au troisième trimestre										
Durée	Ecrit		2 heures										
	Oral	Partie 2 = 10 minutes	1. CO (deuxième trimestre) = 10 minutes - après le temps d'écoute (3 écoutes séparées d'1 mn) 2. EO (troisième trimestre) = 10 mn prépa + 10 mn oral										
Modalités de passation	Ecrit		2 sous parties : CE sur 10 : 1 à 3 docs renvoyant à des notions du programme (avec doc. iconographique éventuellement) EE sur 10 : Lien thématique avec le support de la CE										
	Oral	1. Epreuve individuelle en première partie de l'épreuve de projet (examinateurs : professeurs de LVE + spécialité ayant suivi le projet) 2. Un dossier technique numérique de 1 à 5 pages (non évalué) sert de support à l'évaluation : 10 mn d'examen réparties en 5 mn d'exposé + 5 mn en interaction avec les examinateurs (enseignant de LVE + professeur de spécialité)	1. CO au deuxième trimestre dans le cadre habituel de formation de l'élève (documents enregistrés liés aux notions du programme mais non étudiés en classe précédemment) : Ecoute puis 10 minutes pour rédiger un compte-rendu en français 2. EO au troisième trimestre sur une notion du programme étudiée dans l'année tirée au sort : 10 minutes d'examen réparties en 5 mn de PPC + 5 mn en interaction avec le professeur										

Rappels concernant le programme culturel :

Les 4 notions du programme culturel du cycle terminal « gestes fondateurs et mondes en mouvement » sont à croiser avec les pôles de connaissance spécifiques à chaque série technologique.

Arts, techniques et civilisation, démarche créative, pratique des arts visuels, technologies	
Mythes et héros	L'allégorie et les figures de la mythologie Le héros de fiction La représentation du corps Le « créateur » Les rôles-titres (théâtre, cinéma, opéra, etc.) Les stéréotypes L'homme et la machine
Espaces et échanges	Les grandes découvertes La route de la soie Les expositions universelles Le style international La mondialisation L'espace public, l'espace collectif, l'espace privé Les caractéristiques environnementales (naturelles, techniques) Les circulations, les voies de communication, les plates-formes d'échanges La mise en espace, la scénographie, la muséographie Les codes de représentation Le flux des images Les interfaces informatiques La sonorisation
Lieux et formes de pouvoir	L'architecture civile, militaire, culturelle L'urbanisme et l'aménagement du territoire Le luxe Les mouvements de mode Les insignes du pouvoir Image et propagande La signalétique, les écrans multimédias, les flux lumineux
L'idée de progrès	De l'imprimerie à l'écran Les images reproduites L'évolution des techniques, artisanat et manufactures Des arts industriels au design L'industrialisation L'ergonomie Le confort au travail Le virtuel Les nouveaux mediums, 3D, la nouvelle dimension Les postures émergentes de la création L'éco-conception et le recyclage Les matériaux « intelligents » La technicité, la « créativité » et la prospective

ST2S

STD2A	STI2D	STL
<ul style="list-style-type: none"> Arts, techniques et civilisation Démarche créative Pratique des arts visuels Technologies 	<ul style="list-style-type: none"> Matériaux et structures Energie et environnement Systèmes d'information et numérique 	<ul style="list-style-type: none"> Ecologie et environnement Santé Production

STI2D **Notions du programme de LVE** **Pôles de connaissance de la série** **STL**

Bulletin officiel spécial n° 3 du 17 mars 2011

Série sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)
Pôles de connaissances : matériaux et structures (innovation technologique et éco-conception, architecture et construction, énergie et environnement, systèmes d'information et numérique.
Notions : mythes et héros, espaces et échanges, lieux et formes de pouvoir, l'idée de progrès

	Matériaux et structures	Energie et environnement	Systèmes d'information et numérique
Innovation technologique et éco-conception	Innovation technologique et éco-conception	Architecture et construction	
Mythes et héros	- Le mythe du créateur : l'évolution des outils de création, la créativité	- Le héros bâtisseur : l'évolution des outils de création	- Le mythe de la fin du monde
Espaces et échanges	- L'empreinte écologique - Le monde virtuel	- L'habitat et les voies de communication	- L'homme et la machine
Lieux et formes de pouvoir	- La propriété intellectuelle - L'organisation industrielle émergente	- Le cycle énergétique	- Le village planétaire : partage d'information, communication en temps réel
L'idée de progrès	- La bataille de l'autonomie énergétique	- Les matériaux innovants - L'hypersystème	- Pôles et monopoles numériques (contrôle numérique)
	- Les matériaux innovants - L'hypersystème	- Les défis collectifs - L'efficacité énergétique - L'usage raisonné de l'énergie	- L'habitat et les voies de communication

Série sciences et technologies de laboratoire (STL)
Pôles de connaissances : écologie et environnement, santé, production.
Notions : mythes et héros, espaces et échanges, lieux et formes de pouvoir, l'idée de progrès.

	Écologie et environnement	Santé	Production
Mythes et héros	- Le mythe d'un monde respectueux de l'environnement - Le mythe du « tout contrôlé, mesuré » ? - Énergie « propre » ?	- Les grands personnages et les grandes victoires de la science médicale... - L'homme bionique (l'homme réparé et augmenté)	- « Nourrir le monde » - L'alimentation : mythe et réalité - L'éternelle jeunesse : mythe et marché - Sciences et progrès. - Le mythe du risque zéro
Espaces et échanges	- Des modèles de développement durable - Déchets du développement, traitements et environnement - Espaces protégés, zones de biodiversité	- Les droits de l'homme et les droits du vivant - L'engagement humanitaire en matière de santé - Le don de soi (don d'organes, etc.)	- Le naturel et l'artificiel : matières premières et transformations (physiques, chimiques, biologiques) - A culture différente, alimentation différente - Images et communication - Les transports
Lieux et formes de pouvoir	- L'eau : les enjeux d'une ressource vitale (géopolitique de l'eau) - Les ressources et les monopoles	- Le pouvoir médical et le pouvoir commercial - Le rêve de l'homme Dieu ou Le marché des performances - Contrôle et programmation du vivant (eugénisme, clonage)	- Bio-productions et productions de produits chimiques : qualité, normes et contraintes commerciales - La mondialisation de l'alimentation (OGM) - Les sources et la production d'énergie
L'idée de progrès	- L'éco-citoyenneté	- Nouveaux diagnostics et nouvelles thérapies - L'allongement de la vie	- Les nouveaux modes de consommation (alimentation) - Les nouveaux médicaments - Les nouvelles chimies - Les nouvelles énergies

I. Epreuves écrites



Epreuves écrites : Première sous-partie = compréhension de l'écrit, notée sur 10 points.

Les supports :

- Cette sous-partie prend appui sur un, deux ou trois documents en langue étrangère.
- Ces documents peuvent relever de différents genres (extraits d'œuvres littéraires ou d'articles de presse notamment) ; ils peuvent être informatifs, descriptifs, narratifs ou argumentatifs.
- Ils renvoient à des notions du programme sans exiger des connaissances trop spécifiques.
- Certains documents peuvent comporter des éléments iconographiques.

Ce qui est attendu du candidat :

Pour l'épreuve de LV1	Pour l'épreuve de LV2
<ul style="list-style-type: none"> - identifier le sujet ou la thématique générale des différents documents - repérer dans un ou plusieurs documents les informations importantes relatives à un thème ou une problématique donnés - comprendre les événements ou informations essentiels présents dans les documents - comprendre les liens logiques, chronologiques ou thématiques entre les informations ou événements relatés ou évoqués dans les documents - comprendre les motivations et réactions des personnages, du narrateur ou de l'auteur quand elles sont clairement exprimées - comprendre les conclusions d'une argumentation - comprendre les détails significatifs d'un document informatif ou factuel - percevoir les points de vue, les opinions, les contrastes dans les documents et/ou dans leur mise en relation 	<ul style="list-style-type: none"> - identifier le sujet ou la thématique générale des différents documents - repérer dans un ou plusieurs documents des informations importantes relatives à un thème ou une problématique donnés - comprendre les événements ou informations essentiels présents dans les documents - comprendre les liens logiques, chronologiques, thématiques entre les informations ou événements relatés ou évoqués dans les documents - comprendre les motivations et réactions des personnages, du narrateur ou de l'auteur quand elles sont clairement exprimées - comprendre les conclusions d'une argumentation

Epreuves écrites : Seconde sous-partie : expression écrite, notée sur 10 points.

Elle est évaluée à l'aide d'une ou plusieurs tâches correspondant aux niveaux de compétence suivants :

Pour l'épreuve de LV1	Pour l'épreuve de LV2
<p>À partir des indications données, le candidat rédige un ou plusieurs textes construits, prenant appui sur des événements, des faits ou des prises de position qu'il aura identifiés dans les documents servant de support à l'épreuve de compréhension.</p> <p>Est évaluée essentiellement l'aptitude du candidat à rédiger, dans une langue correcte et directement compréhensible, un ou des textes cohérents et clairement articulés. (niveau B1 du CECRL)</p>	<p>À partir des indications données, le candidat rédige un ou plusieurs textes construits, prenant appui sur des événements, des faits ou des prises de position qu'il aura identifiés dans les documents servant de support à l'épreuve de compréhension.</p> <p>Est évaluée essentiellement l'aptitude du candidat à rédiger, dans une langue correcte et directement compréhensible, un ou des textes cohérents et clairement articulés. (niveau B1 du CECRL)</p>
<p>Le candidat construit une argumentation personnelle à propos d'un thème en relation avec les documents servant de supports à l'évaluation de la compréhension de l'écrit ou à partir d'un nouveau document « tremplin » en relation thématique avec les documents-supports de la compréhension écrite, et qui permet de contextualiser et de nourrir l'expression.</p> <p>Est évaluée essentiellement l'aptitude du candidat à exprimer de façon nuancée et argumentée une opinion ou un avis, en présentant clairement, dans une langue correcte aussi précise que possible, les avantages ou les inconvénients d'une proposition, les points forts et les limites d'une prise de position. (niveau B2 du CECRL)</p>	

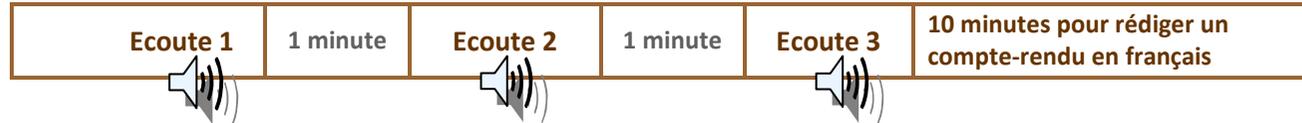
II. Epreuves orales



Premier temps d'évaluation: la compréhension de l'oral (LV1 et LV2)

Les conditions de passation :

- Elle intervient au deuxième trimestre de l'année de terminale.
- Le titre du / des support /s est donné au candidat. ♦ Le candidat est autorisé à prendre des notes pendant l'écoute.
- Le candidat dispose de 3 écoutes successives séparées d'1 minute, au terme desquelles il dispose de 10 minutes pour rendre compte en français de ce qu'il a compris sans exigence d'exhaustivité :



Les supports :

- On choisira des supports audio ou vidéo en fonction des équipements disponibles et des apprentissages effectués par les élèves.
 - Il s'agira de documents enregistrés liés aux notions du programme mais non étudiés précédemment en classe.
 - Il ne s'agira ni d'enregistrements issus de manuels ni de documents initialement conçus pour être lus.
 - Il s'agira de ... monologues dialogues discours discussions extraits d'émissions de radio extraits de documentaires extraits de films extraits de journal télévisé
- ... dont la durée n'excèdera pas 1'30. Si le professeur donne 2 documents, il respectera la durée maxi. de 1'30 pour l'ensemble et proposera des documents de natures différentes: dialogue et monologue.

Aide au choix de supports pour l'évaluation de la C. O. – critères de sélection :

- Le thème choisi, dans le programme, doit être familier aux élèves.
- **Lexique d'une fréquence élevée dans le domaine concerné et pas trop spécialisé.**
- Documents comprenant des structures et énoncés riches mais dans une langue orale authentique. **Pas d'écrit oralisé.**
- **Elocution authentique mais claire** (pas de bruits de fond). Langue standard.
- **Absence de noms propres jouant un rôle clé** dans la compréhension.
- **Éléments factuels mais aussi avis, prise de position.** Il faut que le support soit suffisamment riche.

Nota bene

- ♦ Il n'y aura pas de banque nationale de supports. Il revient à chaque professeur concerné ou plutôt à chaque équipe d'établissement de prévoir les supports.
 - ♦ On pourra les choisir notamment sur le site [Audio-lingua http://www.audio-lingua.eu](http://www.audio-lingua.eu) (car les documents mis à disposition sont calibrés) et faire une banque établissement en distinguant les situations d'entraînement et celles d'évaluation (épreuve).
- On n'oubliera pas que l'objectif de l'épreuve est de situer le niveau de compétence du candidat.

Second temps d'évaluation: l'expression orale (LV1 et LV2)

Les conditions de passation :

- Elle intervient au troisième trimestre de l'année de terminale.
- Le candidat dispose de 10 minutes pour préparer puis 10 minutes pour un oral en 2 parties : **5 minutes pour présenter la notion tirée au sort en PPC puis 5 minutes de conversation (PPI) avec le professeur examinateur.** Cette conversation est conduite par le professeur et prend appui sur l'exposé du candidat.

- Organisée par les enseignants, l'épreuve est **annoncée** aux élèves suffisamment à l'avance.
- L'organisation est à prévoir **au sein de l'établissement** en termes de locaux et de personnel en veillant à la mise en cohérence des emplois du temps enseignants / élèves.
- Elle ne repose sur **aucun support** puisque le candidat s'exprime après un temps de préparation à partir du tirage au sort d'une **notion** du programme.

Toutes les épreuves orales doivent être conduites dans un esprit positif mettant le candidat en situation de confiance en évitant de le déstabiliser.

Les supports : Le candidat tire au sort une des **notions** du programme étudiées dans l'année.

Le programme culturel pour le cycle terminal est « **gestes fondateurs et mondes en mouvement** ». Les **4 notions** à travailler sont :

♦ **mythes et héros**

♦ **espaces et échanges**

♦ **lieux et formes du pouvoir**

♦ **l'idée de progrès**

III. Epreuve d'enseignement technologique en LV1

Les objectifs de l'épreuve :

L'épreuve porte sur les **compétences de communication en langue vivante 1** dans le contexte de la réalisation du projet technologique.

Elle permet d'évaluer les capacités du candidat à présenter en LV1 différents problèmes techniques auxquels il a été confronté au cours du déroulement du projet et à expliquer en LV1 les choix effectués.

Les problèmes exposés sont choisis par le candidat.

Sont notamment évalués le **lexique fonctionnel** utilisé ainsi que les **compétences sociolinguistiques et pragmatiques** mises en œuvre en vue d'une **communication efficace**.

Les conditions de passation :

- L'évaluation se déroule en deux parties :

- La première prend place au cours de l'une des revues de projet, qui sont prévues par l'épreuve de projet. Une fois dans l'année, **les compétences de communication du candidat en langue vivante 1 sont évaluées dans le contexte de la conduite de projet**. L'évaluation est Individuelle.
- En revanche, l'organisation de la seconde partie est indépendante de l'épreuve de projet : elle est ponctuelle et, organisée par le chef d'établissement, se tient au cours du troisième trimestre. En vue de la présentation orale en langue vivante 1, le candidat élabore un dossier technique numérique, en langue vivante 1. Ce dossier peut prendre différentes formes de présentation et comporte 1 à 5 pages en fonction de la forme retenue : carte heuristique, diaporama, site internet, etc. Ce dossier est un support de présentation, il n'est pas évalué.

L'épreuve dure 10 minutes : le candidat présente un exposé de 5 minutes maximum puis a lieu un entretien de 5 minutes maximum avec les examinateurs en LV1.

- Cette épreuve est évaluée dans la langue de **l'enseignement** de technologie en langue vivante 1 dispensé en classe terminale. L'élève ne peut donc pas choisir la langue au moment de l'inscription au Baccalauréat.
- Ce sont les enseignants de langue vivante 1 et de technologie participant au suivi du projet qui évaluent le candidat.

L'évaluation :

L'épreuve est notée sur 20. Chacune des deux sous-parties est notée sur 10.

Les examinateurs (l'enseignant de LV1 et l'enseignant de technologie participant au suivi du projet) établissent, pour chaque candidat, deux fiches d'évaluation, une pour chaque partie de l'épreuve, selon les modèles publiés. Ces fiches d'évaluation ont le statut de copies d'examen.

Seuls sont pris en compte pour l'examen du baccalauréat les points supérieurs à la moyenne de 10 sur 20. Ces points sont multipliés par deux.

Session de remplacement :

Les candidats subissent la deuxième partie de l'épreuve selon les mêmes modalités que celles de l'épreuve du premier groupe, décrite ci-dessus.

Si un candidat n'a pas pu être évalué dans le cadre de la conduite de projet, seule la deuxième partie de l'épreuve est évaluée, selon les mêmes modalités que celles de l'épreuve du premier groupe, décrite ci-dessus, et elle conduit à une note sur 20 points.

IV. Evaluation

Epreuves orales :

Fiches d'évaluation pour la compréhension de l'oral en LV1 (gauche) et LV2 (droite) :

Série :	Langue :
Session :	Académie :
Nom de l'élève :	
Nom de l'établissement :	Ville :

Situer la prestation du candidat à l'un des cinq degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimales) de 0 à 10.

Comprendre un document de type monologue ou exposé. Entourer la note choisie.	Comprendre un document de type dialogue ou discussion. Entourer la note choisie.
Le candidat n'a pas compris le document. Il n'en a repéré que des éléments isolés, sans parvenir à établir de liens entre eux. Il n'a pas identifié le sujet ou le thème du document.	Le candidat n'a pas compris le document. Il n'en a repéré que des éléments isolés et n'est parvenu à en identifier ni le thème ni les interlocuteurs (leur fonction, leur rôle).
A1 Le candidat est parvenu à relever des mots isolés, des expressions courantes et à les mettre en relation pour construire une amorce de compréhension du document. Le candidat a compris seulement les phrases/les idées les plus simples.	A1 Le candidat est parvenu à relever des mots isolés et des expressions courantes qui, malgré quelques mises en relation, ne lui ont permis d'accéder qu'à une compréhension superficielle ou partielle du document (en particulier, les interlocuteurs n'ont pas été pleinement identifiés).
A2 Certaines informations ont été comprises mais le relevé est incomplet, conduisant à une compréhension encore lacunaire ou partielle.	A2 Certaines informations ont été comprises mais le relevé est insuffisant et conduit à une compréhension encore lacunaire ou partielle. Le candidat a su identifier le thème de la discussion et la fonction ou le rôle des interlocuteurs.
B1 Les informations principales ont été relevées. L'essentiel a été compris. Compréhension satisfaisante.	B1 Le candidat a su relever les points principaux de la discussion (contexte, objet, interlocuteurs et, éventuellement, conclusion de l'échange). Compréhension satisfaisante.
B2 Des détails significatifs du document ont été relevés et restitués conformément à sa logique interne. Le contenu informatif a été compris, ainsi que l'attitude du locuteur (ton, humour, points de vue, etc.). Compréhension fine.	B2 Le candidat a saisi et relevé un nombre suffisant de détails significatifs (relations entre les interlocuteurs, tenants et aboutissants, attitude des locuteurs, ton, humour, points de vue, etc.). Compréhension fine.
Note colonne A sur 10	Note colonne B sur 10
Appréciation :	
Note de l'élève A+B (2 documents) ou Ax2 (1 document) = /20	

Série :	Langue :
Session :	Académie :
Nom de l'élève :	
Nom de l'établissement :	Ville :

Situer la prestation du candidat à l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimales) de 0 à 10.

Comprendre un document de type monologue ou exposé. Entourer la note choisie.	Comprendre un document de type dialogue ou discussion. Entourer la note choisie.
Le candidat n'a pas compris le document. Il n'en a repéré que des éléments isolés, sans parvenir à établir de liens entre eux. Il n'a pas identifié le sujet ou le thème du document.	Le candidat n'a pas compris le document. Il n'en a repéré que des éléments isolés et n'est parvenu à en identifier ni le thème ni les interlocuteurs (leur fonction, leur rôle).
A1 Le candidat est parvenu à relever des mots isolés, des expressions courantes et à les mettre en relation pour construire une amorce de compréhension du document. Le candidat a compris seulement les phrases/les idées les plus simples.	A1 Le candidat est parvenu à relever des mots isolés et des expressions courantes qui, malgré quelques mises en relation, ne lui ont permis d'accéder qu'à une compréhension superficielle ou partielle du document (en particulier, les interlocuteurs n'ont pas été pleinement identifiés).
A2 Certaines informations ont été comprises mais le relevé est incomplet, conduisant à une compréhension encore lacunaire ou partielle.	A2 Certaines informations ont été comprises mais le relevé est insuffisant et conduit à une compréhension encore lacunaire ou partielle. Le candidat a su identifier le thème de la discussion et la fonction ou le rôle des interlocuteurs.
B1 Les informations principales ont été relevées. L'essentiel a été compris. Compréhension satisfaisante.	B1 Le candidat a su relever les points principaux de la discussion (contexte, objet, interlocuteurs et, éventuellement, conclusion de l'échange). Compréhension satisfaisante.
Note colonne A sur 10	Note colonne B sur 10
Appréciation :	
Note de l'élève A+B (2 documents) ou Ax2 (1 document) = /20	

Fiches d'évaluation pour l'expression orale

Fiche d'évaluation et de notation pour l'expression orale en LV2

Série :	Langue :
Session :	Académie :
Nom de l'élève :	
Nom de l'établissement :	Ville :

Pour chacune des trois colonnes, situer la prestation du candidat à l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimales) de 0 (absence totale de production) à 6 ou 8.

A. S'exprimer en continu		B. Prendre part à une conversation		C. Intelligibilité/recevabilité linguistique	
Degré 1		Degré 1		Degré 1	
Produits des énoncés très courts, stéréotypés, ponctués de pauses et de faux démarrages.	1 ou 2pts	Peut intervenir simplement, mais la communication repose sur la répétition et la reformulation.	2 pts	S'exprime dans une langue qui est partiellement compréhensible.	1 ou 2 pts
Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Produit un discours simple et bref à propos de la notion présentée	4 pts	Répond et réagit de façon simple.	4 pts	S'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs.	3, 4 ou 5 pts
Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Produit un discours articulé et nuancé, pertinent par rapport à la notion présentée.	5 pts	Prend sa part dans l'échange, sait - au besoin - se reprendre et reformuler.	6 pts	S'exprime dans une langue globalement correcte (pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation) et utilise un vocabulaire approprié.	6 ou 7 pts
Degré 4		Degré 4		Degré 4	
Produit un discours argumenté, informé et exprime un point de vue pertinent par rapport à la notion présentée.	6 pts			S'exprime dans une langue correcte, fluide, qui s'approche de l'authenticité.	8 pts
Note A, sur 6 S'exprimer en continu	/6	Note B, sur 6 Prendre part à une conversation	/6	Note C, sur 8 Intelligibilité et recevabilité linguistique	/8
Appréciation :					
Note de l'élève (total A + B + C) = / 20					

Fiche d'évaluation et de notation pour l'expression orale en LV1

Série :	Langue :
Session :	Académie :
Nom de l'élève :	
Nom de l'établissement :	Ville :

Pour chacune des trois colonnes, situer la prestation du candidat à l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimales) de 0 (absence totale de production) à 6 ou 8.

A. S'exprimer en continu		B. Prendre part à une conversation		C. Intelligibilité/recevabilité linguistique	
Degré 1		Degré 1		Degré 1	
Produits des énoncés très courts, stéréotypés, ponctués de pauses et de faux démarrages.	1 pt.	Peut intervenir simplement, mais la communication repose sur la répétition et la reformulation.	2 pts	S'exprime dans une langue qui est partiellement compréhensible.	1 ou 2 pts
Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Produit un discours simple et bref à propos de la notion présentée.	3 pts	Répond et réagit de façon simple.	3 pts	S'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs.	3 ou 4 pts
Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Produit un discours articulé et nuancé, pertinent par rapport à la notion présentée.	4 pts	Prend sa part dans l'échange, sait - au besoin - se reprendre et reformuler.	4 pts	S'exprime dans une langue globalement correcte (pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation) et utilise un vocabulaire approprié.	5 ou 6 pts
Degré 4		Degré 4		Degré 4	
Produit un discours argumenté, informé et exprime un point de vue pertinent par rapport à la notion présentée.	6 pts	Argumente, cherche à convaincre, réagit avec vivacité et pertinence.	6 pts	S'exprime dans une langue correcte, fluide, qui s'approche de l'authenticité.	7 ou 8 pts
Note A, sur 6 S'exprimer en continu	/6	Note B, sur 6 Prendre part à une conversation	/6	Note C, sur 8 Intelligibilité et recevabilité linguistique	/8
Appréciation :					
Note de l'élève (total A + B + C) = / 20					

Pour chaque candidat, le professeur établit son évaluation à partir de la fiche d'évaluation et de notation correspondant à la langue (LV1 ou LV2) présentée.

Cette fiche a le même statut qu'une copie d'examen.

A l'issue de cette évaluation, le professeur formule une proposition de note et une appréciation. **Ces dernières ne sont pas communiquées au candidat.**